



FB AUDIT
WALTER FRANCE

**ASSOCIATION MAISON FAMILIALE RURALE
LA DENOVES**

425 Petite route de Carpentras
84170 MONTEUX

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2020

ASSOCIATION MAISON FAMILIALE RURALE
LA DENOVS
425 Petite Route de Carpentras
84170 MONTEUX

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2020

A l'assemblée générale de de l'Association Maison Familiale Rurale LA DENOVS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MAISON FAMILIALE RURALE « LA DENOVS »** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



415 Avenue de l'Argensol - 84100 Orange

Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

www.fbaudit-walterfrance.com

Email : walterfrance@fbaudit.com

Tél. : 04.90.51.46.30

Siret 349 066 605 00024 - S.A.S. au capital de 41 715 € inscrite à l'OEC de la région de Marseille
et sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattachée à la CRCC de Nîmes



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

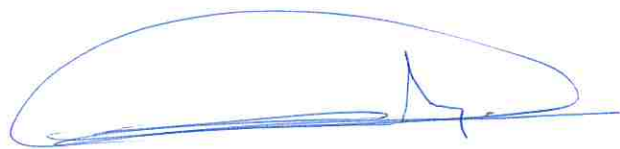
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orange, le 17/03/2021



Didier REDON
SAS FB AUDIT
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION MFR LA DENOVES

425 PETITE ROUTE DE CARPENTRAS

84170 MONTEUX

COMPTES ANNUELS

SOPREC

26 BD D'AVIGNON

84170 MONTEUX

0432810820



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	3 336 509	1 667 372	1 669 137	1 839 250	170 114	9.25
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	358 936	308 206	50 730	68 014	17 284	25.41
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 543		4 543	4 531	12	0.26
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	263		263	263		
	Total I	3 700 251	1 975 578	1 724 672	1 912 058	187 386	9.80
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	2 004		2 004	1 685	318	18.90
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	130 784		130 784	12 473	118 311	948.56
	Autres créances	63 075		63 075	81 140	18 065	22.26
	Valeurs mobilières de placement	153 720		153 720	328 511	174 791	53.21
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	303 757		303 757	122 874	180 883	147.21
	Charges constatées d'avance (3)	763		763	953	190	19.90
	Total III	654 103		654 103	547 636	106 467	19.44
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 354 353	1 975 578	2 378 775	2 459 694	80 918	3.29

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	425 738	433 646	7 908	1.82
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	7 831	7 908	15 738	199.03
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	730 070	782 566	52 496	6.71
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 163 639	1 208 304	44 665	3.70
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	44 067	23 883	20 183	84.51
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	44 067	23 883	20 183	84.51
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 015 998	1 096 468	80 470	7.34
	Emprunts et dettes financières divers	97		97	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 119		4 119	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 691	18 167	3 476	19.13
	Dettes fiscales et sociales	55 699	37 863	17 836	47.11
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	79 202	58 927	20 276	34.41
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	1 263	16 082	14 819	92.14
	Total IV	1 171 069	1 227 506	56 436	4.60
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 378 775	2 459 694	80 918	3.29

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 169 806 1 211 424
719

SOPREC



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	383 242	388 405	5 162	1.33
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	932 740	1 013 043	80 302	7.93
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13 536	14 728	1 192	8.09
Collectes				
Cotisations	1 830	1 800	30	1.67
Autres produits	22 805	204	22 601	NS
Total I	1 354 153	1 418 179	64 026	4.51
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	45 289	68 295	23 006	33.69
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	318	20	338	NS
Autres achats et charges externes	224 419	297 365	72 946	24.53
Impôts, taxes et versements assimilés	32 767	6 600	26 167	396.48
Salaires et traitements	675 990	680 507	4 517	0.66
Charges sociales	234 612	229 152	5 460	2.38
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	197 548	197 854	306	0.15
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	20 183		20 183	
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	56	1 331	1 275	95.77
Total II	1 430 545	1 481 123	50 578	3.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	76 392	62 944	13 448	21.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		656	656	100.00
Autres intérêts et produits assimilés	217	160	57	35.89
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	217	815	598	73.38
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	21 732	25 829	4 097	15.86
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	21 732	25 829	4 097	15.86
2. Résultat financier (V-VI)	21 515	25 014	3 499	13.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	97 907	87 958	9 949	11.31
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	52 381	28 976	23 405	80.77
Produits exceptionnels sur opérations en capital	54 162	52 496	1 667	3.17
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	106 543	81 472	25 072	30.77
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	806	1 422	616	43.32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	806	1 422	616	43.32
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	105 738	80 050	25 687	32.09
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 460 913	1 500 466	39 553	2.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 453 083	1 508 374	55 291	3.67
Solde intermédiaire	7 831	7 908	15 738	199.03
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	7 831	7 908	15 738	199.03

ASSOCIATION MFR LA DENOVES

425 PETITE ROUTE DE CARPENTRAS

84170 MONTEUX

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

SOPREC
26 BD D'AVIGNON

84170 MONTEUX
0432810820



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Créances immobilisées	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Subventions d'équipement	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 378 775.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le produits d'exploitations est de 383 242.38 Euros et dégageant un bénéfice de 7 830.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La MFR LA DENOVS a pour but de donner aux familles qui en sont membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant la MFR. L'activité de l'association s'exerce dans le cadre de la formation scolaire, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue. La MFR peut proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas et d'hébergement.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association MFR LA DENOVS a mis en place, au 1er Janvier 2020, le nouveau plan comptable en application du règlement ANC n° 2018-06.

Cette mise aux normes concerne exclusivement les comptes arrêté au 31/12/2020. En conséquence, il n'a été fait aucun traitement sur l'exercice clos au 31/12/2019.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables préconisées par l'Union des MFR dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en presumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement de l'ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	3 330 810		5 699
Matériel de transports	30 509		
Matériel de bureau et informatique	333 975		4 451
TOTAL	3 695 294		10 150
Participations	4 531		12
Dépôts et cautionnement	263		
TOTAL	4 794		12
TOTAL GENERAL	3 700 088		10 162

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			3 336 509	3 336 509
Matériel de transports		10 000	20 509	20 509
Matériel de bureau et informatique			338 427	338 427
TOTAL		10 000	3 695 445	3 695 445
Participations			4 543	4 543
Dépôts et cautionnement			263	263
TOTAL			4 806	4 806
TOTAL GENERAL		10 000	3 700 251	3 700 251

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	1 491 560	175 813		1 667 372
Matériel de transports	30 509		10 000	20 509
Matériel de bureau et informatique	265 962	21 735		287 697
TOTAL	1 788 030	197 548	10 000	1 975 578
TOTAL GENERAL	1 788 030	197 548	10 000	1 975 578

Ventilations des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	175 813				
Matériel de bureau et informatique	21 735				
TOTAL	197 548				
TOTAL GENERAL	197 548				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour départ à la retraite	23 883	20 184		44 067
TOTAL	23 883	20 184		44 067
TOTAL GENERAL	23 883	20 184		44 067
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 184		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	263	263	
Familles élèves douteux ou litigieux	6 800	6 800	
Autres créances familles élèves	123 984	123 984	
Divers état et autres collectivités publiques	59 614	59 614	
Débiteurs divers	3 462	3 462	
Charges constatées d'avance	763	763	
TOTAL	194 885	194 885	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes éts crédit à plus de 2 ans à l'origine	1 014 092	83 551	335 487	595 054
Fournisseurs et comptes rattachés	14 691	14 691		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 758	48 758		
Autres impôts taxes et assimilés	6 941	6 941		
Groupe et sociétaires	97	97		
Autres dettes	79 202	79 202		
Produits constatés d'avance	1 263	1 263		
TOTAL	1 165 044	234 503	335 487	595 054

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions sur sol propre	Linéaire	de 20 à 50 ans
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	de 20 à 50 ans
Instal.tech.matériel activité	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informati	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 7 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances familles élèves et comptes rattachés	63 700
Autres créances	60 970
Total	124 669

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 188
Dettes fiscales et sociales	54 888
Autres dettes	17 957
Total	74 033

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	763
Total	763
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 263
Total	1 263

Subventions d'équipement

Les subventions d'ées dans la rubrique Capitaux propres et rapportées au résultat exceptionnel au prorata des amortissements constatés sur les investissements financés ou sur la durée imposée par la convention.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 014 092
Total	1 014 092

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Caution CARPENTRAS	198 000
Caution SOGAMA	900 000
Caution MONTEUX	25 000
Total	1 123 000

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La provision comptabilisée au cours de l'exercice s'établit à 20 183,01 euros.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			44 067